



Mercredi 30.09.09 | 42e année | No 27

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Opposition des communes aux reports de charges de l'Etat

Les difficultés financières que nous connaissons nous ont amené à réaliser des réformes structurelles, année après année, afin de réduire les charges, ceci sans négliger les besoins de la population sur le plan des prestations publiques. Ces réformes démontrent la volonté de maîtrise des finances du Conseil communal, nécessaire au développement et à l'attractivité de la cité. Par le passé, votre ville a eu aussi à absorber des reports de charges de l'Etat, et ceci très régulièrement, rendant l'exercice budgétaire chaque année plus difficile.

A l'heure où les effets de la crise économique se font durement sentir sur le budget de l'année prochaine en cours d'élaboration, la décision des autorités cantonales de reporter des charges sur les communes ne peut pas être acceptée car elle mettrait ces dernières en grande difficulté financière. En effet, ces reports de charges, s'ils ont pour seul effet d'améliorer la situation de l'Etat, provoqueront indirectement des augmentations de la fiscalité et des taxes ainsi que des réductions des prestations à la population dans de nombreuses communes.

Cette situation est inacceptable et les autorités de la ville se sont associées aux autres communes neuchâtelaises pour combattre le report sur leurs budgets de près de quinze millions de francs de charges supplémentaires.

*Françoise Jeanneret
Présidente du Conseil communal*



L'ancien président de la Ville reçu à bras ouverts à Neuchâtel après son élection au gouvernement fédéral.

Avec toutes nos félicitations

Debout sur la passerelle avant du « MS/Le Fribourg », Didier Burkhalter et son épouse ont salué le public avant même d'accoster. C'était jeudi dernier et le conseiller fédéral fraîchement élu était visiblement ému de l'accueil que lui réservait la population venue l'acclamer. Retour sur une journée qui restera dans les mémoires.

Accompagné de tout ce que la Berne fédérale compte comme autorités civiles, judiciaires et militaires, l'ancien président de la Ville a pris la tête d'un cortège qui a gagné les patinoires au son de la Musique militaire. Le Conseil communal et des conseillers généraux ainsi que les autorités cantonales

et communales neuchâtelaises ont également participé au défilé emmené par un peloton de gendarmerie en costume d'apparat. Précédé par une garde d'honneur de l'armée, le nouveau conseiller fédéral, son épouse et ses enfants furent chaleureusement applaudis par le public le long de l'avenue du 1^{er}-Mars.

Homme de consensus

La réception officielle s'est déroulée dans la patinoire métamorphosée pour l'occasion. Les enfants du « Coup de Joran » ont apporté leur fraîcheur à une cérémonie marquée par de nombreux discours dont celui de la présidente de la Ville. Françoise

Jeanneret a rappelé que son ex-collègue Didier Burkhalter avait remodelé tout le quartier de la Maladière. Et de lui remettre une aquarelle de l'artiste René Guerdat.

Public associé à la fête

Les invités ont ensuite fraternisé avec la population autour de buffets et, à ce jeu-là, Pascal Couchepin ne fut pas le moins sollicité. Car la cérémonie avait ceci d'extraordinaire qu'elle était ouverte à tous. Didier Burkhalter l'avait voulu ainsi, lui qui a encore trouvé le temps d'aller donner le coup d'envoi du match Neuchâtel-Xamax-Bellinzone. (Lire aussi en pages 8 et 9).



3
Sans aucun rapport à traiter lundi, le Conseil général a discuté de propositions émanant de ses membres.



4
Booba vient faire la promotion de son dernier album vendredi 2 octobre à la Case à chocs.



5
Culture Nomade présente un festival de danse et de musique soufies au Pommier et au Temple du Bas.

Avec nous,
vous attei-
gnez votre
groupe cible.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A., T 032 729 42 42

www.publicitas.ch/neuchatel

publicitas 

Dans ce numéro

l'icône du rap



Le rappeur parisien Booba fait la promotion du troisième volume de ses mix-tapes « Autopsie ». Il viendra chanter en live vendredi 2 octobre à la Case à chocs. Il s'agit de l'unique date prévue en Suisse.

Page 4

De la danse

Culture nomade organise un festival de musique et de danse soufies en collaboration avec les Ateliers d'Ethnomusicologie de Genève. Ce festival commence jeudi à 20 heures au Pommier avec le rituel du Zar.

Page 5

Cérémonie pour Didier Burkhalter

Jeudi passé, Didier Burkhalter a été fêté par sa ville et son canton pour son élection au Conseil fédéral. Après un cortège le long de l'avenue du 1er Mars, la cérémonie s'est déroulée aux patinoires du littoral.

Page 8-9

Jeunes-Rives

Le réaménagement provisoire des Jeunes-Rives s'est terminé début septembre. Fabien Coquillard, architecte communal adjoint et responsable des travaux explique les enjeux liés à ce réaménagement pour l'avenir des Jeunes-Rives.

Page 16

Le Conseil général a traité différentes propositions émanant de ses membres



Le Conseil général a adopté une motion popvertssol priant le Conseil communal d'étudier les mesures à prendre pour inciter les jeunes adultes à fréquenter davantage les musées.

Un ordre du jour sans rapport

Fait assez rare pour être signalé : le Conseil général n'avait aucun rapport émanant du Conseil communal à traiter lundi soir. Il s'est donc penché sur différentes propositions déposées au fil des semaines par ses membres et il s'en est fallu de peu - un brin de fatigue accumulée durant la Fête des vendanges... - pour qu'il n'épuise son ordre du jour. Trois motions, un postulat, une proposition et deux interpellations ont ainsi été liquidés.

Le Conseil général a accepté la motion demandant le renforcement du tri et la collecte des déchets recyclables par 21 voix sans opposition et 16 abstentions (PLR et UDC). Déposée par le parti socialiste, cette motion entendait faciliter le recyclage des déchets pour les personnes n'ayant pas une mobilité suffisante. Pascal Sandoz, au nom du Conseil communal, a souligné l'importance du sujet avant d'accepter cette demande d'étude.

Le Conseil général a également dit oui par 31 voix contre 6 (UDC) à une autre motion popvertssol amendée par le Conseil communal. Ce faisant, il a chargé l'exécutif d'étudier les mesures à prendre pour que les jeunes adultes fréquentent davantage les musées. PopVertsSol souhaitait,

lui, que les musées soient gratuits pour les moins de 25 ans. La directrice de la culture Françoise Jeanneret a répondu que d'autres voies que la gratuité pourraient être explorées pour atteindre ce but.

La motion socialiste préconisant la création d'un Conseil régional de la COMUL a passé la rampe par 34 voix sans opposition et 3 abstentions. Responsable de la politique d'agglomération, le conseiller communal Pascal Sandoz a jugé encourageant le fait que le Conseil général souhaite s'approprier le sujet. L'exécutif n'a pas combattu la motion.

Réseau des trois villes

Le Conseil général a accepté également à l'unanimité un postulat popvertssol amendé par le PLR demandant au comité du Réseau des trois villes d'étudier comment informer et associer les conseils généraux desdites villes à ses travaux. Dorothee Ecklin (popvertssol) a décidé de maintenir son postulat bien que récemment rejeté par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Pascal Sandoz a expliqué que le paysage institutionnel neuchâtelois était en pleine mutation et a déclaré que l'exécutif ne s'opposait pas à ce postulat amendé.

Le Conseil général a sauvé la proposition de Catherine Loetscher (popvertssol) concernant le ramassage des déchets verts en l'amendant. Ainsi, à l'avenir, n'importe quel récipient agréé par la Voirie pourra servir pour déposer au bord de la rue les matières à composter en vue de leur ramassage. Ainsi formulé, le postulat fut approuvé à l'unanimité. Mais attention ! Les petits seaux verts risquent fort de ne pas être agréés...

Offices postaux

La réponse du Conseil communal à l'interpellation socialiste demandant le maintien des offices postaux dans la COMUL et le Canton a satisfait l'interpellateur. Le conseiller communal Alain Ribaux a expliqué qu'un groupe de travail formé par les représentants des communes touchées agissait dans ce sens. L'Association des communes neuchâteloises a par ailleurs écrit à la Poste pour soutenir leur action. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, a répondu aux socialistes que le problème des nuisances sonores n'avait pas été négligé lors de la mise en place de la loi sur l'interdiction de fumer. A l'origine de cette interpellation intitulée « il n'y a pas de fumée sans bruit », le conseiller général Matthieu Béguelin s'est déclaré satisfait de la réponse.



Terrible Style production propose trois concerts de rap français à l'occasion de la rentrée à la Case à chocs

B20 en promo à Neuchâtel

Pour les adeptes de rap, la rentrée s'annonce prometteuse à la Case à chocs. Ils auront la chance de pouvoir assister aux concerts de véritables pointures du rap français, organisés par Terrible Style production. Le concert de Booba alias B20, grand nom du rap français, constitue l'événement de cette rentrée. Le rappeur parisien vient faire la promotion du troisième volume de ses mixtapes «Autopsie», sorti en juin. Pour l'occasion, il sera en concert le 2 octobre à la Case à chocs. Rim'k et Kery James seront également à l'affiche dans le courant des mois de novembre et décembre.

Le rappeur Booba viendra enflammer la Case à chocs lors de la tournée de promotion de son nouvel album «Autopsie» volume 3. Déjà présent sur les deux premiers volumes des mixtapes de Booba, dj Medi Med a également mixé ce troisième volume. Booba a débuté sa carrière au sein du duo Lunatic. Depuis l'apparition de son premier album solo «Temps mort» en 2001, il ne cesse d'enchaîner les tubes. Elie Yaffa de son vrai nom, possède son propre label «Tallac Records». Le rappeur à la plume inimitable a également créé sa propre marque de vêtements «Ünkut» en 2005. Rappeur français d'exception, Booba est très prisé. «Cela faisait plus d'une année que l'on



Le rappeur Booba adopte les mêmes allures que ses homologues d'outre-Atlantique.

essayait de le faire venir à la Case à chocs», confie Avni Krasniqi pour Terrible Style, organisateur de l'événement.

«Autopsie» live

La tournée de promotion de l'album «Autopsie» volume 3 compte dix dates, dont celle du 2 octobre à la Case à chocs, à Neuchâtel. Ce concert est la

seule date prévue par Booba en Suisse. Le rappeur ne se déplacera que pour deux semaines, durée de sa tournée, avant de regagner Miami où il vit actuellement, explique Avni Krasniqi. Booba était déjà venu en Suisse pour des showcases, lors de semaines de promotion. «Je voulais qu'il vienne dans de bonnes conditions, pour un concert»,

commente Avni Krasniqi. Et de poursuivre: «les showcases de vingt minutes ne m'intéressent pas, je voulais qu'il puisse chanter ses chansons les plus connues.» Les Neuchâtelois auront donc la chance d'écouter l'album «Autopsie» volume 3, ainsi que les chansons les plus connues de Booba, en live.

A l'affiche

Terrible Style production organise une dizaine de concerts par année à la Case à chocs. Après le concert très attendu de Booba, ce sera au tour des rappeurs français Rim'k 113 et Kery James de venir mettre de l'ambiance à la Case à chocs. Le concert de Rim'k 113 aura lieu le 14 novembre, avec un artiste de Magreb United en guise de surprise. Quant au concert de Kery James, il se déroulera le 12 décembre, dans le cadre du festival hip-hop Open Mind contre le racisme. «Nous avons choisi Kery James parce qu'il a des tas de choses à dire», déclare Avni Krasniqi. Il s'agira de la 9^e édition de ce festival hip-hop soutenu par la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme. L'ensemble des trois concerts prévus à la Case à chocs sera mixé par dj cort-s, dj officiel des artistes français en Suisse. (ak)

Billets en vente à Ticket Corner et chez Métro Boutique à Neuchâtel.



Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

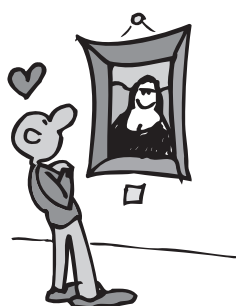
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres.

Mercredi 30 septembre à 18h30, démonstration, dégustation et décorations par Christian Hegetschweiler de la confiserie Schmid, dans le cadre de l'exposition «Le monde selon Suchard». Entrée Fr. 12.- réservation indispensable.

Dimanche 4 octobre à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Dimanche 4 octobre à 16 heures, démonstration et dégustation de truffes, pralinés et griottes au kirsch par C. Zurcher, de la confiserie Zurcher, dans le cadre de l'exposition «Le monde selon Suchard». Entrée Fr. 12.-, réservation indispensable. Mardi 6 octobre à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par Pascal Dober et Pierre-Laurent Haesler.



Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 18 octobre, exposition Véronique Chuard, sculpture, Hugo Brühlhart et Cristina Broto, peinture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 24 octobre, exposition Gisèle Celan-Lestrangé, dessins pastels et gravures et Paul Celan, livres et manuscrits. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 4 octobre, exposition Claude Jeannotat, peinture acrylique et Alexa Vincze, décoration de vieilles chaises. Orangerie du Jardin botanique, jusqu'au 4 octobre, exposition des artistes Adajoux. Ouvert ma-di de 14 heures à 17h30. Entrée libre.

L'actualité culturelle

Fête d'automne



La traditionnelle fête d'automne du Jardin botanique aura lieu dimanche 4 octobre dès 10 heures.

Le groupe de Romandie d'Orchidophilie se présentera au public et répondra aux questions. Jean-Baptiste Bugnon fera une démonstration de tournage sur

bois. La Coopérative de La Bor sera de la partie avec son pressoir à jus de pomme. Enfin, les conteurs et conteuses de la Louvrée proposeront des contes destinés aux tout petits, ainsi qu'aux enfants et adultes.

Cette journée correspondra également au dernier jour des expositions temporaires: «Le Jardin de Darwin», «Les artistes adajoux», «Claude Jeannotat, peinture, et Alexa Vincze, collages» et «Chromosome Walk au fil du génome humain», dans le Parc.

La fête sera égayée par des stands de plantes vivaces, de miel, et par la présentation de plusieurs associations. L'animation musicale sera assurée par le trio de Jazz Pulsar. Des sangliers à la broche, des saucisses, de la soupe à la courge, un plat végétarien, des gâteaux et des boissons répondront aux attentes des gourmands.

Jardin botanique, Pertuis-du-Sault 58, dimanche 4 octobre de 10 à 17 heures. Entrée libre.

Souk aux livres

La Bibliothèque publique et universitaire accueille samedi un souk aux livres. Les visiteurs pourront se procurer à bon compte des livres originaux, curieux, connus ou surprenants ainsi que des ouvrages rares pour bibliophiles, le tout dans le cadre de l'exposition consacrée à Marcel North. Le principe est simple: le chaland fixe lui-même le prix qu'il estime juste pour l'ouvrage qu'il souhaite emporter. Si celui-ci est raisonnable, le marché est conclu. Sinon une rapide négociation s'ouvrira. Le produit de cette vente profitera aux étudiants du lycée de Rougemont et servira à enrichir les collections de la Bibliothèque.

BPU, samedi 3 octobre, de 9 heures à 17 heures.

Temple du Bas en fête

Le Temple du Bas, lieu de culte conduit par la Pasteure Delphine Collaud et la Diacre Elisabeth Reichen propose des activités variées tout au long de l'année, en collaboration avec les autres lieux de vie de la paroisse de Neuchâtel.

Pour mener à bien tous ses objectifs, la paroisse a besoin de soutien financier. Samedi 3 octobre dès 9 heures, une animation particulière permettra à la population de trouver son bonheur à la brocante, au stand de livres, ou de se restaurer au sous-sol. Au menu, les traditionnelles bouchées à la reine, riz, salade, pâtisseries.

Temple du Bas, samedi 3 octobre de 9 heures à 17h30.

Les Derviches tourneurs de Konya au Temple du Bas et le rituel du Zar au Pommier

L'extase et la danse

L'extase et la danse! Le festival de musique et danse soufies organisé ce week-end par Culture Nomade en collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie de Genève et le CCN montrera comment on peut approcher Dieu et l'Univers par la transe. En vedette dimanche au Temple du Bas, les derviches tourneurs de Konya. A voir absolument!

Ce festival commence jeudi à 20h au Pommier avec le rituel du Zar interprété par le groupe égyptien Mazaher composé essentiellement de femmes. Le Zar est un rituel communautaire de guérison qui repose sur la pratique de la danse et des percussions jusqu'à la transe. Suivront vendredi à 20h30 (toujours au Pommier) les frères pakistanais Saifuddin qui pratiquent un genre musical spirituel propre à l'Inde et au Pakistan. Ces chanteurs ont pour mission de faire circuler les messages religieux transmis lors des assemblées soufies. Depuis toujours, le soufisme (branche spirituelle et ascétique de l'islam) prône la pratique ou l'écoute de la musique comme expérience active essentielle pour atteindre un degré de conscience spirituelle.

La danse des Mevlevis

En première à Neuchâtel, Culture Nomade présente dimanche



Les derviches tourneurs de Konya atteindront peut-être l'extase dimanche au Temple du Bas. • photo: sp

à 17h au Temple du Bas les fameux derviches tourneurs de Konya, en Turquie, qui exécuteront la Sema, soit la danse de la confrérie soufie des Mevlevis. C'est en effet dans cette ville qu'est apparu ce rituel soufi au 13^e siècle. L'ensemble de musiciens, danseurs et chanteurs qui se produira dimanche pratique depuis plus de 20 ans l'un des aspects les plus envoûtants de la culture mystique de Turquie. La Sema, danse giratoire, et le Zikr, hymne chanté, sont intime-

ment liés. Ils permettent aux derviches qui atteignent l'extase d'entrer en communion mystique avec l'Univers.

Le rituel de la Sema

Héritiers directs de la confrérie des Mevlevis, fondée par Djalal ud-Din Rumi (1207-1273), les derviches tourneurs de Konya perpétuent la pratique du rituel de la Sema enseigné par ce grand maître de la mystique soufie.

Chronique culturelle



Le renouveau

Un splendide feu d'artifice musical tiré à la place d'une parade des fanfares qui n'attirait plus grand monde! Telle aura été la principale innovation de cette édition de la Fête des vendanges qui semble enfin entrer dans une ère nouvelle. Le magnifique corso du dimanche a participé lui aussi à ce renouveau, qui a connu de nombreux changements bienvenus: commentaires plus sobres, chars plus proches du terroir, moins sophistiqués certes mais plus vrais, fanfares bien de chez nous et même un commandant plus jeune et fringant à l'image de son cheval souvent cabré... Le cortège, qui donne son sens à la fête, a paradoxalement retrouvé une réelle authenticité en se rapprochant de ses racines terriennes et en se libérant du poids de vieilles habitudes. Vraiment, une jolie réussite que l'édition de ce week-end qui démontre que la Fête a encore de belles années devant elle pour autant qu'elle poursuive son effort de renouvellement. Et dire qu'on a failli l'annuler pour cause de grippe...

Patrice Neuenschwander



Rémy Voirol
Chacun A sa place

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant les heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile.
136 pages, format 13 cm x 21 cm

Gete Dadou
Les délices du Lou

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale. De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte dedeux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et



Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.
Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine,
pour le plaisir des yeux et du palais...
40 pages, format 24 x 21 cm

Jean-Didier Bauer
Une bouteille dans chaque port - Histoires de mers et de fleuves

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la lignee de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent...
288 pages, format 14.8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Chacun A sa place»** de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.-.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les Délices du Lou»** de Gete Dadou au prix de **Fr. 27.-.**
..... ex. de l'ouvrage **«Une bouteille dans chaque port»** de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.-.**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue et N°: _____
NP et localité: _____
Téléphone: _____
Date: _____
Signature: _____

Sales, démunis et inadaptés, les extraterrestres sont placés dans un ghetto d'Afrique du Sud

L'apartheid revisité à la sauce alien

Laure-Anne Pessina



Une fois encore dans le monde cinématographique, les extraterrestres débarquent sur terre. Seulement cette fois, ils y restent, et subissent la loi de la ségrégation. Mélange de métaphore historique et de science-fiction, *District 9* s'échafaude autour d'un concept simple mais piquant: revisiter l'apartheid à la sauce extraterrestre, à travers un pseudo-reportage. Bien parti, le film, enrichi par la sensibilité du réalisateur sud-africain Neill Blomkamp, sombre malheureusement bien vite dans les clichés, privilégiant effets spéciaux et scènes de violence à un scénario léché.

Voilà déjà 28 ans que des extraterrestres en difficulté se sont réfugiés à Johannesburg, laissant leur immense vaisseau planer au-dessus de la ville. Installés par les Autorités dans un camp de réfugiés, le «*District 9*», ils se font rapidement



détester et mépriser par la population sud-africaine. Tant et si bien que le gouvernement décide de les expulser,

par un déploiement de troupes à l'intérieur du ghetto. C'est lors de cette intervention que l'Afrikaner Wikus Van der

Merwe (Sharlto Copley) est contaminé par un virus, qui transforme son bras en membre extraterrestre. Cette anomalie intéresse grandement les chercheurs, car elle permet l'utilisation des armes appartenant aux extraterrestres et fonctionnant uniquement au contact de l'ADN alien. Recherché afin d'être disséqué, Wikus fuit dans le *District 9*, où il apprend à connaître ceux qu'il considérait jusqu'ici comme des êtres inférieurs.

Un documentaire

Réalisé au départ sous forme de documentaire-reportage, à l'image du film espagnol *Rec*, *District 9* flirte avec des thèmes universels tels que l'intégration, la gestion de la différence et la peur de l'inconnu. Le parallélisme avec l'apartheid est omniprésent en début de film, puis s'estompe, laissant la place à un déferlement d'éléments de science-fiction. A trop vouloir en mettre plein les pupilles au spectateur, *District 9* perd de sa superbe. Produit par Peter Jackson, à qui l'on doit la trilogie du Seigneur des anneaux, le film, parti pour être exceptionnel, se fait finalement rattraper par la banalité. Dommage.

L.-A.P.

La Ville jeune

Pas question de s'ennuyer durant les vacances scolaires!

L'atelier des musées propose aux enfants de 4 à 13 ans d'intéressants ateliers chocolatisés autour de l'exposition «*Le monde selon Suchard*», au Musée d'art et d'histoire. Inscriptions et informations sur le site www.atelier-des-musees.ch, rubrique: «*Vacances*» - «*Automne*».

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à



18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif Terrain des Charmettes
Mercredi 30 septembre, 18h45, La Gondola-Néotime, groupe A.
Vendredi 2 octobre, 18h45, FEN fête l'Uni-Panerai, coupe 1/4 de finale.
Lundi 5 octobre, 18h45, EM-Microelec-La Gondola, groupe A.
Mardi 6 octobre, 18h45, Medtronic-Colorix, groupe B.

A 20h15, Casa d'Italia-Nexans, groupe A. Mercredi 7 octobre, 18h45, Metalor-OFS-Stonehage, groupe B.

Football Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique

Mercredi 30 septembre, 20h15, Espagnol-Colombier, 3^e ligue.
Vendredi 2 octobre, 20h, Espagnol-Lusiadas, vétérans.

Terrain du Chanet I

Vendredi 2 octobre, 20h15, Xamax III-Boudry II, 3^e ligue.
Samedi 3 octobre, 12h, Xamax-Baden, M14.

Samedi 3 octobre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synthétique, 15h30, Serrières-Monthey, 2^e ligue inter.
Samedi 3 octobre, stade de la Maladière, 17h45, Xamax-St-Gall, ASL.
Dimanche 4 octobre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synthétique, 10h, Helvetia-Villeret, 4^e ligue.
A 13h, Audax-Le Landeron, 3^e ligue.
A 16h, Audax-Chaux-de-Fonds, 2^e ligue.
Dimanche 4 octobre, terrain du

Chanet I, 14h, Xamax-Team Zurich-FCRJ, M17.

Dimanche 4 octobre, stade de la Maladière, 14h30, Xamax-AFF Team Ticino, M18.

Rugby

Samedi 3 octobre, terrain de Puits-Godet, 15h, RC Neuchâtel Sport-Rugby Lugano, LNB.

Hockey sur gazon

Dimanche 4 octobre, terrain de Pierre-à-Bot synth., 13h, Neuchâtel Hockey Club-HC Olten, NLA-Hommes.

Voile

Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre, au Port du Nid-du-Crô, séries: 505
Horaires:
02.10 14h: 1^{re} manche, 2 manches possibles
03.10 10h: 1^{re} manche, 4 manches possibles
04.10 10h: 1^{re} manche, 3 manches possibles.
Dernier départ possible: 04.10 à 13h30.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.





La réception officielle en l'honneur du conseiller fédéral Didier Burkhalter s'est déroulée jeudi passé aux patinoires du littoral

« Une belle journée républicaine »

Eloges, cadeaux, poignées de main et félicitations... Didier Burkhalter a été chaleureusement fêté jeudi dernier par sa ville et son canton aux patinoires du littoral. On ne comptait plus les invités prestigieux - de la présidente du Conseil national à celle du Grand Conseil en passant par le chef de l'armée et le Conseil d'Etat sans oublier le Conseil communal de Neuchâtel - qui se sont rendus en cortège et en fanfare du port à la Maladière à l'occasion de la réception officielle à Neuchâtel du nouveau conseiller fédéral.

Un nombreux public a également participé aux festivités qui étaient ouvertes à tous. Pas moins de six orateurs ont rendu hommage à l'heureux élu à l'origine de « cette belle journée républicaine », selon ses propres termes. Morceaux choisis des discours qui furent entrecoupés de chansons du « Coup de Joran » et parachevés par l'hymne national.

Françoise Jeanneret, présidente de la Ville: Didier Burkhalter est un bâtisseur au sens propre, qui a modifié le visage de Neuchâtel. Mais aussi au sens figuré car il sait construire des consensus et mettre rapidement tout le monde d'accord. Et de se rappeler qu'elle avait prédit un destin fédéral à son ex-collègue en 2005 déjà, lorsqu'il a quitté l'exécutif de la Ville.

Jean Studer, président du Conseil d'Etat: Les Neuchâtelois sont fiers de la confiance que l'Assemblée fédérale vous a accordée, Monsieur le conseiller fédéral. Cette confiance rejaillit aussi sur notre canton et ses habitants. Nous espérons que nous en serons dignes. Un conseiller fédéral doit rechercher la stabilité du pays sans l'exposer à faire du sur-place. Je vous remercie pour la noble charge que vous vous apprêtez à assumer.

Alain Berset, président du Conseil des Etats: Didier Burkhalter est un homme sobre, à la force tranquille, qui sait se maîtriser et qui nous rappelle cette phrase du cardinal de Richelieu: « Il faut être fort par raison et non par passion ». Et de

citer encore le sociologue allemand Max Weber selon qui « on n'aurait jamais atteint le possible si l'on n'avait toujours et sans cesse visé l'impossible ». Il faisait allusion à la réforme du gouvernement préconisée par le Neuchâtelois.

Violaine Blétry-de Montmollin, présidente du PLR neuchâtelois: Didier Burkhalter est un homme sérieux et rigoureux que l'on ne verra jamais danser debout sur un stand lors de la Fête des vendanges. Et pourtant, il ne manque pas d'humour puisqu'un jour il s'est cassé la jambe lors d'un match de foot afin de tester les hôpitaux dont il venait de prendre la direction...

Fulvio Pelli, président du PLR suisse: La ville de Neuchâtel sera bientôt trop petite pour que l'on y trouve encore des rues ou quais à baptiser du nom d'un ancien conseiller fédéral... Les Suisses ne sont pas au bout de leurs bonnes surprises avec Didier Burkhalter qui est un véritable « team player » ayant beaucoup appris des mœurs politiques neuchâteloises marquées du sceau de la cohabitation.

Pascal Couchepin, conseiller fédéral: Le canton de Neuchâtel a fourni à la Suisse plus de 8% de ses conseillers fédéraux alors qu'il ne

rassemble que 2% de la population. C'est la preuve qu'il y a ici un terreau de fraternité, d'amitié et de confiance propice à l'éclosion de vocations politiques. La confiance du peuple dans ses autorités constitue le ciment de la nation. Sans cette confiance, le pays est en danger. Or, Didier Burkhalter est précisément une personnalité qui donne confiance.

Didier Burkhalter, conseiller fédéral, a commencé par citer Lénine: « Là où il y a une volonté, il y a un chemin ». Mon chemin à moi passe par Neuchâtel, a ajouté le nouvel élu avant de remercier la population neuchâteloise pour son soutien de même que le Parlement et le PLR pour leur confiance, et ses parents pour les années de bonheur de son enfance. Sans oublier ses fils et son épouse dont le second prénom, Friedrun, signifie le « secret de la paix ».



Un public nombreux composé des autorités fédérales, ca



Des cadeaux...

Chacun des orateurs a offert un cadeau à Didier Burkhalter. Françoise Jeanneret, une aquarelle de René Guerdat, Jean Studer, des chocolats Suchard, Alain Berset, un diplôme de parlementaire, Violaine Blétry-de Montmollin, une chopine de pinot noir, et Pascal Couchepin, son département dans lequel il y a toujours - selon lui - quelque chose qui marche bien... Quant aux dirigeants de Neuchâtel Xamax, il ont offert un maillot aux couleurs du club au 112^e conseiller fédéral de l'histoire de la Confédération.



tonales et communales ainsi que de la population de la ville a fêté Didier Burkhalter jeudi passé à la patinoire.



 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



A l'instar des autres groupes, le groupe PLR se demande quelles sont les mesures à prendre pour augmenter la fréquentation des musées par les jeunes.

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: « Au moment où l'exposition «Le monde selon Suchard» fait rayonner notre ville dans le pays et même au-delà de nos frontières et où le MEN accueille une exposition interrogeant les relations entre la culture et la politique, il nous semble fondamental de nous interroger à notre tour sur l'attrait de nos musées pour les jeunes.

Il nous paraît important de veiller à ce que l'offre riche de nos institutions muséales s'adresse au plus grand nombre, sans exception générationnelle.

Les adolescents et jeunes adultes ne sont pas les premiers visiteurs des musées et pourtant, selon la nature des événements proposés - notamment lors de la Nuit des musées - ceux-ci répondent présents.

Nous nous réjouissons donc de l'attention particulière qui sera portée

à ce public, en cherchant les moyens adéquats pour qu'ils se sentent pleinement invités dans nos musées et que la jeunesse de notre ville soit porteuse de notre patrimoine.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: « Le groupe UDC s'interroge sur la forme que doit prendre la participation du Conseil général aux associations et autres structures visant à redessiner le paysage géographique et institutionnel de notre canton. Ayant pu se rendre compte de la difficulté à trouver des éléments communs, COMUL, RUN, Réseau des Trois Villes sont autant de projets importants qui méritent que l'on se penche sur la question. Le groupe UDC attend donc la prise de position du Conseil communal au sujet du postulat 09-505 et de la motion 09-608 avec grand intérêt.»

Groupe PopVertsSol

Sandra Barbetti Buchs et Catherine Loetscher Schneider: « C'est après une âpre bataille et une heureuse suggestion venue de nos bancs que l'ensemble du Conseil général s'est rallié à notre proposition d'étendre la gamme des récipients agréés pour le ramassage des déchets verts. Nous attendons maintenant du Conseil communal qu'il légifère de telle sorte que chacun puisse composter sans devoir obligatoirement disposer d'un grand conteneur. Rappelons que l'incinération des déchets verts est un gaspillage absolu et qu'elle coûte environ deux fois plus cher à la collectivité que le compostage.»

Groupe PLR

Amelie Blohm Gueissaz: « Entrée gratuite le mercredi!

Le groupe PLR ne partage pas l'avis des motionnaires que le prix

modeste de 4 francs soit une raison d'éloigner les jeunes des musées de notre ville d'autant plus qu'ils ont la possibilité de profiter gratuitement des musées les mercredis.

Il est vrai que certaines prestations culturelles sont gratuites aujourd'hui, mais quand on pense aux milliers de jeunes qui se rendent aux festivals comme Festi'neuch ou Paléo, en payant un billet d'entrée qui coûte entre 50 et 90 francs, on se rend compte que les jeunes sont d'accord de payer pour ce qui les intéresse!

La vraie question est comment peut-on intéresser nos jeunes aux musées et quelles sont les mesures qu'il faut prendre pour accroître la fréquentation des musées par les jeunes, question que le Conseil communal se propose d'étudier dans son amendement. Le PLR partage ce souci!»

A propos...



Effacer le temps

L'eau et le feu ne s'épousent-ils pas ? A témoin, le brasier qui a détruit les locaux de la société Secur'Archiv à Lausanne et qui mobilise, depuis cinq jours, près de 400 pompiers vaudois. C'est dans de telles circonstances que l'on juge de la valeur réelle à conserver les documents. Leur pérennisation garantit la nôtre, celle de notre civilisation. Neuchâtel a, elle, par deux fois, connu une catastrophe majeure qui a mis ses archives à mal. Le 20 octobre 1450, un incendie détruit pratiquement la ville, ne laissant debout que 13 maisons. Ainsi, les archives sont presque totalement anéanties, à l'exception de quelques séries de comptes et quelques actes. Le 8 octobre 1779, après d'abondantes pluies et des ravines dans les gorges du Seyon, le torrent déferle sur la ville emportant l'Hôtel de Ville qui formait alors un pont entre les actuelles rues de l'ancien-Hôtel-de-Ville et du Temple-Neuf. Les procès-verbaux du Conseil de Ville ont finalement sombré dans le lac...

On voit donc que tout s'anéantit, tout périt, tout passe : il n'y a que le monde qui reste, il n'y a que le temps qui dure.

Rémy Voirol

La Ville officielle

Conseil général

Arrêté

proclamant élu membre du Conseil général Monsieur François-Xavier Jan (Du 16 septembre 2009)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Jonas de Pury;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 27 avril 2008; Vu le départ de la localité de M. Remy Marc, 5ème suppléant;

Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. François-Xavier Jan, sixième suppléant de la liste PLR, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général avec effet au 16 septembre 2009.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel Vivre la ville ; il en sera délivré un exemplaire à M. François-Xavier Jan.

Neuchâtel, le 16 septembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**

A louer

La gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel met en location

Fahys 93 à Neuchâtel

Un appartement de 5 1/2 pièces au 8^e étage, cuisine agencée, salle de bains/WC, WC séparés, vue sur le lac
Loyer en fonction des revenus : maximum Fr. 1'546.- + charges
Libre de suite ou à convenir

Place de parc intérieures à la rue des Fahys 93

Fr. 98.-/mois

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

Mise à l'enquête publique

Modifications des plans d'alignement No 84 et No 87 et des modifications partielles du plan d'aménagement communal du secteur Maladière/Jaquet-Droz

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire du 2 octobre 1991, sont mis à l'enquête publique les modifications suivantes :

- Modifications des plans d'alignement No 84 et No 87 :
- Articles 5514, 10951, 15322, 8427, 8426, 8496, 15800, 15323, 15324, DP596 du cadastre de Neuchâtel.
- Modifications partielles du plan d'aménagement communal :
 - plan des affectations, plan des règles urbanistiques et plan de degrés de sensibilité au bruit, secteur « CSEM-EPFL-IMT »

Articles 15322 et 15800 du cadastre de Neuchâtel.

Les documents peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, fbg du Lac 3, du vendredi 18 septembre au lundi 19 octobre 2009, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté suivant :

- concernant le ramassage des déchets verts,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 28 septembre 2009, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 9 novembre 2009.

Neuchâtel, le 30 septembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Blaise Péquignot (PLR), président.

Y compris le président, 38 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amina Benkais (Soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (Soc), Pascal Domatezo (UDC), Dorothée Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), François-Xavier Jan (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : Mme et MM. Laura Zwygart de Falco (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Raymond Maridor (Soc).

Le Conseil communal était représenté par Mme Françoise Jeanneret (Soc), présidente, M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Olivier Arni (Soc), conseillers communaux.

La chronique musicale de...

On fait MuMuse ?

Mathieu Neuschwander



Il est vrai que nous sommes plutôt gâtés cette année. Après l'excellent dernier Placebo, le sympathique nouveau Depeche Mode et juste avant des tas de MP3 signés The Smashing Pumpkins, la cerise sur le gros gâteau de 2009 est probablement le dernier album de Muse : « The Resistance ». Aux armes !

Muse n'a beau être qu'un trio, leur son est infernal ! Bon... en même temps il faut une certaine carrure pour prétendre jouer dans des stades et dans le domaine Muse fait figure d'armoire à glace. Matthew Bellamy (chant guitare et toutes sortes de claviers), Chris Wolstenholme (basse) et Dominic Howard (batterie et percussions). Ces trois petits gars viennent de Teignmouth, un bled totalement paumé, sur la côte anglaise au sud du Devon. La ville s'est développée autour d'un port de pêche pour devenir une station balnéaire à la mode pendant le règne du roi George. L'hiver les plages étant désertées, c'est donc pour combattre l'ennui que les trois poteaux, âgés de 15 ans, commencent à produire des décibels dans leur local. Nos trois teigneux débute en 1992 sous le nom de Gothic Plague, en jouant des reprises et en se produisant dans des endroits minables. Considérant que tout ce cirque fait partie intégrante de



Le groupe Muse fait figure d'armoire à glace lorsqu'il joue dans les stades.

l'apprentissage du musicien, le groupe ne rechigne pas et persévère. Après être devenu Carnage Mayhem, Fixed Penalty, ou encore Rocket Baby Dolls, Matthew Bellamy finit par ouvrir un dico au hasard et tombe sur « Muse ». Le mot précédant étant « Muscle », et le suivant « Museum », ils décident d'intituler leur dernière composition : « Muscle Museum ». Ils mettent en boîte une démo qui finit par tomber dans l'oreille d'un patron de label. En 1999, Muse sort son premier album « Showbiz » qui va connaître un succès

quasi instantané grâce au fameux Musée du muscle ! Ils entament illico une tournée européenne, dans un van pourri, l'année suivante ils sont dans un tour bus dernier modèle. Après « Origin of Symmetry », « Absolution » et « Black holes and Revelations », Muse est devenu l'une des valeurs les plus sûres du rock des années 2000. Le secret ? Un son unique, une somme d'influences parfaitement maîtrisées, équilibrées, assumées et digérées. « The Resistance » en est le parfait exemple. « Uprising » incarne le single idéal,

concis, percutant et s'envolant sur un rythme swing tout en handclaps. « Undisclosed Desires » groove à la Depeche Mode. Le très Queeno-Rachmanino-Pink Floydien « United States of Eurasia » déchire tout. L'épique morceau titre et son piano aérien fait décoller. Et que dire d' « Exogenesis » une mini symphonie en trois mouvements enregistrée avec un orchestre classique ? Simplement brillant. Rendez-vous... ne résistez pas ! Muse vous A.

M.N.

A travers l'histoire



Le carrefour de Beauregard avec la brasserie de Vauseyon vers 1905...



Et aujourd'hui.

Enquête publique

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif souterrain au chemin du Clos-des-Augues, article 12745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société MAP Consulting Sàrl.

Les plans peuvent être consultés du 25 septembre au 26 octobre 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Les Lundis des mots



Lundi 5 octobre à 20 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6:

Brut de brute

Chanson française par l'Autre, auteur compositeur interprète.

Lundi 12 octobre de 18 à 21 heures au Chauffage compris, rue des Moulins 37: *Jouer les mots*

Soirée de jeu par Oniris, jeux de mots, jeux avec les mots.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 21 au 27 septembre 2009

- Température extérieure moyenne: 17.9° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle

Offre d'emploi

Depuis de nombreuses années, la Ville de Neuchâtel mène une politique active en matière d'accueil extra-familial pour les enfants jusqu'à 12 ans, ceci pour permettre aux familles de mieux concilier la vie familiale et professionnelle.

Dans ce sens et afin d'assurer le remplacement - au sein du réseau des crèches communales - de plusieurs éducatrices de l'enfance durant leur congé maternité, le Service de la Jeunesse & de l'Intégration met au concours les postes temporaires suivants:

un éducateur, une éducatrice de l'enfance à 40%

pour la période de novembre 2009 à mars 2010

un éducateur, une éducatrice de l'enfance à 40%

pour la période de janvier à avril 2010

un éducateur, une éducatrice de l'enfance à 100%

pour la période de février à mai 2010

Si vous êtes au bénéfice d'une formation reconnue dans le domaine de l'éducation de l'enfance; si vous souhaitez vous impliquer au sein d'une équipe professionnelle dans le cadre d'un projet éducatif favorisant le bien-être des enfants et la collaboration avec les familles, cette offre vous concerne. Nous attendons donc avec intérêt votre candidature à l'adresse suivante:

Service de la Jeunesse et de l'Intégration
Tivoli 28 - CP 38
2003 Neuchâtel

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Charlotte Nilsson, cheffe de l'Unité Enfance au 032 717 74 40.

Délai de candidature: 17 octobre 2009.

Fête de l'Uni

Concours affiche 2010

Cette année encore, la Fête de l'Uni de Neuchâtel est à la recherche de sa nouvelle affiche qui aura pour thème: «**Rome**».

Le concours est ouvert à toutes et à tous pour autant que le thème imposé et les conditions de participation soient respectés. Il est impératif de rendre un projet informatisé. Toute proposition faite au crayon, peinture ou autre moyen non informatisé, ne sera pas prise en considération.

Le gagnant désigné par le jury sera récompensé d'un prix de 800 francs et les auteurs des cinq premières affiches primées recevront quant à eux deux billets d'entrée pour la fête.

Le délai de participation est fixé au **23 octobre 2009** et les projets sont à envoyer à:

FEN-Fête de l'Uni
Concours d'affiche
Clos-Brochet 10
2000 Neuchâtel

Règlement complet du concours par écrit à l'adresse ci-dessus, ou à: <http://www.fetedeluni.ch>

Echos

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Edith et Frédy Diserens-Cardinaux à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à M^{me} et M. Claudine et Henri Benguerel-Bauer, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant:

Cours n° 44 – Parler en public
par M^{me} Frédérique Nardin
(comédienne)

Le cours débutera le 27 octobre. Une première approche pour apprendre à «se lancer» dans différentes situations où l'on doit prendre la parole.

Renseignements et inscriptions:
Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14h à 17h au no de tél. 032 725 50 40, e-mail: upn-littoral@rpn.ch, site internet: <http://upn.cpln.ch>

Mouvement des aînés

Programme d'activités automnal

Le Mouvement des aînés (MDA) a publié récemment son programme d'activités pour cet automne avec à la clé quelques nouveautés: un cours d'espagnol pour débutants, du fitness, du nordic walking, de la gymnastique pilates, une initiation à l'aquarelle pour débutants et un atelier d'aide et d'accompagnement en informatique. D'autres activités sont proposées dans les domaines de la formation continue, des activités créatrices, du sport, de la cuisine ou des activités d'échange et de rencontres (jeux de sociétés, etc).

Le MDA propose aux aînés d'être les acteurs de leur retraite. Toute personne, dès l'âge de 50 ans, peut demander son admission.

Renseignements au secrétariat du Mouvement des aînés, Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, tél. 032 721 44 44 (tous les matins de 8h à 11h30, ainsi que mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30) ou sur le site www.mda.ne.on-line.ch



Programme cinéma pour la semaine du 30 septembre au 6 octobre

APOLLO 1 032 710 10 33
THE INFORMANT
 1^{re} semaine.
 14 ans sug. 14 ans. VF me au lu 15h, 20h30, ve/sa 23h.
 VO s-t fr/all. ma 15h, 20h30.
 Acteurs: Matt Damon, Melanie Lynskey,
 Thomas F. Wilson.
 De Steven Soderbergh

APOLLO 1 032 710 10 33
J'AI TUÉ MA MÈRE
 2^e semaine.
 14 ans sug. 16 ans. VF me au ma 18h15.
 Acteurs: Xavier Dolan, Anne Dorval.
 De Xavier Dolan.

APOLLO 2 032 710 10 33
MARY ET MAX
 1^{re} semaine.
 14 ans sug. 14 ans.
 VO s-t fr/all. me au ma 15h30, 17h45, 20h15.
Apollon 3: VO s-t fr/all. ve/sa 23h.
 De Adam Elliot.

APOLLO 2 032 710 10 33
LA PROPOSITION
 2^e semaine.
 7 ans sug. 10 ans. VF ve 22h30.
 Acteurs: Sandra Bullock, Ryan Reynolds,
 Mary Steenburgen.
 De Anna Fletcher.

APOLLO 2 032 710 10 33
FAME
 1^{re} semaine.
 14 ans sug. 14 ans. VO fr. et all. s-t. sa 22h30.
 Acteurs: Kelsey Grammer, Kay Panabaker,
 Megan Mullally.
 De Kevin Tancharoen.

APOLLO 3 032 710 10 33
HÔTEL WOODSTOCK
 2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
 VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h30.
 Acteurs: Emile Hirsch, Liev Schreiber,
 Henry Goodman.
 De Ang Lee.

APOLLO 3 032 710 10 33
L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES
 14^e semaine. Pour tous sug.
 7 ans. VF me au ma 15h15.
 De Carlos Saldanha.

APOLLO 3 032 710 10 33
LA BOÎTE DE PANDORRE
 1^{re} semaine.
 12 ans sug. 14 ans.
 VO d/f. me au ma 18h.
 Acteurs: Tsilla Chelton, Derya Alabora,
 Onur Unsal.
 De Yesim Ustaoglu.

ARCADES 032 710 10 44
LE PETIT NICOLAS
 1^{re} semaine.
 12 ans sug. 12 ans. VF me au ma 15h30, 17h45,
 20h15, ve/sa 22h30, di 11h.
 Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemerrier,
 François-Xavier Demaison.
 De Laurent Tirard.

BIO 032 710 10 55
LE DERNIER POUR LA ROUTE
 2^e semaine.
 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h, 20h30.
 Acteurs: François Cluzet, Mélanie Thierry,
 Bernard Campan.
 De Philippe Godeau.

BIO 032 710 10 55
UP - LÀ-HAUT
 10^e semaine.
 Pour tous sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h45.
 De Pete Doctor.

REX 032 710 10 77
JE SUIS HEUREUX QUE MA MÈRE SOIT VIVANTE
 1^{re} semaine.
 VF me au ma 15h45, 18h, 20h30.
 Acteurs: Vincent Rottier, Sophie Cattani,
 Christine Citti.
 De Claude et Nathan Miller.

REX 032 710 10 77
DISTRICT 9
 3^e semaine.
 14 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 22h45.
 Acteurs: Sharlto Copley, William Allen Young,
 Jason Cope.
 De Neill Blomkamp.

STUDIO 032 710 10 88
LA PROPOSITION
 2^e semaine.
 7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h30, 18h, 20h15.
 Acteurs: Sandra Bullock, Ryan Reynolds, Mary
 Steenburgen.
 De Anna Fletcher.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
 n° principal: tél. 032 713 30 00.
 Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
 Urgences pédiatriques: hotline
 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032
 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau,
 gaz (en dehors des heures d'ouverture
 des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

**Chambre immobilière
 neuchâteloise**, (fbg du Lac 2), asso-
 ciation de défense des propriétaires,
 baux à loyer, formules officielles,
 consultations sur rendez-vous, tél.
 032 729 99 90.

Les Chatons - Association indépen-
 dante oeuvrant en faveur de
 l'enfance dans sa diversité, Quai Ph.
 Godet 14, Case postale 2035, tél.
 032 721 11 00 ou 079 632 50 53.

Cimetière de Beauregard: ouvert
 sans interruption. Accueil lundi -
 vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à
 17h30, tél. 032 717 72 47.

Club de cinéastes (rue des Fahys
 173), permanences mardi et jeudi
 entre 20h et 22h30. Site internet:
<http://www.epi-video.ch>

**Consultation juridique de l'Ordre des
 avocats neuchâtelois**, (rue des Beaux-
 Arts 11), mercredi de 16h à 19h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
 tous les jours jusqu'à 20h30. Après
 20h30, le numéro du service d'ur-
 gence 144 communique les
 coordonnées du pharmacien de
 garde atteignable pour les ordonnan-
 ces urgentes soumises à la taxe de
 nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins
 (LAMal) et d'aide aux activités de la
 vie quotidienne, collaboration avec
 les partenaires favorisant le maintien à
 domicile. Demande de prestations et
 d'informations: passage M.-de-Meu-
 ron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00,
 jours ouvrables de 7h30 à 12h et
 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
 ou du dentiste, composer le
 n° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 4 octobre

**Culte paroissial. Ouverture de la
 campagne Terre Nouvelle au Temple
 du Bas à 10h15, sainte cène. Vente**

**de fruits TerrEspoir à la sortie. Petit-
 déjeuner au sous-sol dès 9h.**

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte
 cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, médita-
 tion, salle du refuge.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte
 Kirchgemeinde:** 4. Oktober 17 Uhr,
 Andacht mit anschl. Imbiss im
 Kirchgemeindefeuhaus Poudrières 21,
 Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en
 portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
 17h30, messe. Di à 10h15, messe en
 italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert:
 sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en
 latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h,
 messe en croate. Di à 17h, messe en
 espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
 di à 10h, célébration dominicale
 (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
 catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
 Vattel): jeudi 1^{er} octobre à 19h30,
 prière du soir à La Chaux-de-Fonds.
 Di à 9h45, messe à La Chaux-de-
 Fonds.

Impressum

Editeur:
 Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
 Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
 Patrice Neuenschwander, journaliste
 Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
 Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
 Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
 • Téléphone: 032 717 77 09
 • Télécopie: 032 717 77 10
 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
 Maxime Rebetez

Impression:
 Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
 22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... en attendant Monsieur Burkhalter...

Publicité

LUXE CONFORT ET QUALITÉ
GROS RABAIS SUR UN GRAND CHOIX
DE SALONS-TABLES-CHAISES-MATELAS
50% MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRX 50%
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Rte Cantonale entre Bois
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat/Fribourg du Lun
CADEAU A CHAQUE VISITEUR

**«Offrez de l'espoir à
un enfant aveugle»**

Dimitri

**Le soutien d'un enfant
aveugle du tiers-monde
coûte 50 francs
par mois.**



Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org, CP 87-192253-5



L'architecte communal adjoint Fabien Coquillat explique les enjeux du réaménagement provisoire des Jeunes-Rives

Entre concours et réaménagement

Le 9 mars dernier, le Conseil général a accordé un crédit de 576'000 francs en faveur du réaménagement provisoire des Jeunes-Rives. Six mois plus tard, le 9 septembre, ce réaménagement est terminé. Le projet définitif quant à lui est en pleine phase d'évaluation, dans le cadre du concours Europan 10 destiné aux jeunes architectes. Ce sont 63 candidatures provenant de 17 pays qui ont été enregistrées pour le seul site des Jeunes-Rives. Fabien Coquillat, architecte communal adjoint et responsable du projet de réaménagement provisoire des Jeunes-Rives, explique les différents enjeux liés à ces travaux.

Concrètement, quels changements ont été apportés au site des Jeunes-Rives par ce réaménagement provisoire ?

Je rappelle que les aménagements souhaités se voulaient simples et réversibles pour éviter de prétexter le futur projet. Le Conseil général de la Ville désirait que les interventions provisoires permettent d'attendre la réalisation du projet définitif. Les éléments d'équipement devaient pouvoir être déplacés et réutilisés dans d'autres endroits. Par exemple, les jeux qui ont été installés pour les enfants peuvent être déménagés dans d'autres places de jeux de la ville.



Dans quel but ce réaménagement a-t-il eu lieu ?

Le but était d'améliorer l'aspect et l'équipement des lieux en attendant la concrétisation du projet définitif. Il y avait une réelle volonté de satisfaire les autorités de la Ville, ainsi que la population.

Depuis l'octroi du crédit du Conseil général en mars dernier, comment se sont déroulés les travaux ?

Nous avons commencé par des travaux de génie civil dans le courant du mois de mai. Ces travaux ont



Le réaménagement provisoire des Jeunes-Rives a permis d'installer de nouveaux jeux pour les enfants.

consisté dans le dégrappage de la partie désaffectée du parking des Jeunes-Rives, ainsi que par la mise en place de la chaille. En juillet, des jeux pour enfants et différents mobiliers ont été installés. L'ensemencement des surfaces vertes s'est fait durant le mois d'août, tout comme la remise en place de la statue de Reussner. Avant le début des vacances scolaires, une plage de sable a été constituée pour que les familles puissent jouir des plaisirs de l'eau. Les travaux se sont terminés en septembre avec la pose de WC publics provisoires.

Avez-vous rencontré des difficultés pendant les travaux ?

Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures au niveau technique. La seule difficulté qui est venue nous retarder dans nos travaux était d'ordre organisationnel. Le problème se situait plus précisément au niveau de l'occupation des rives. Elles sont très souvent utilisées par les cirques, Festineuch et d'autres manifestations. Le calendrier des travaux a donc été quelque peu perturbé, sans que cela ne se révèle trop problématique.

Où en sont les travaux liés à l'éclairage des Jeunes-Rives ?

Les travaux d'éclairage se sont terminés avant le début des vacances

scolaires. Il faut encore préciser que les sources lumineuses initialement prévues ont été jugées trop fortes. Nous avons donc décidé de les remplacer par des éléments moins puissants. Nous en profitons pour tester de nouvelles technologies (LED), en accord avec Viteos. Ces expériences seront utiles pour les futurs projets d'éclairage public. Cette situation montre que ce processus de réaménagement n'est pas figé. Nous nous inscrivons dans une perspective de développement durable, en ayant le souci constant de ne pas prétexter les futurs aménagements.

Ce réaménagement n'est que provisoire. Qu'en est-il du projet définitif ?

Des projets sont en cours d'évaluation dans le cadre du concours Europan 10. Le délai de remise des dossiers de candidature était fixé au 29 juin. Le secrétariat de l'organisation a reçu 63 candidatures provenant de 17 pays. Le site des Jeunes-Rives a récolté quelques 34 projets. Nous devons donc attendre les résultats qui devraient tomber au début de l'année prochaine, avant d'envisager de manière plus concrète le développement du site des Jeunes-Rives.

En quoi consiste le concours Europan 10 ?

Il s'agit d'un concours qui s'adresse aux jeunes professionnels de la conception urbaine et architecturale

(architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs), âgés de moins de 40 ans. Le concours étant européen, chaque pays possède sa propre organisation et son propre jury. En Suisse, cinq sites ont été retenus, dont celui des Jeunes-Rives. Les équipes en lice proposent un projet destiné à un site en particulier. Chaque site possède un cahier des charges relativement souple, afin de permettre à chaque équipe d'exprimer ses idées le plus librement possible. S'agissant de Neuchâtel, sont évidemment pris en compte les différents besoins de la Ville, ainsi que ceux de l'Université présente dans le secteur. Pour chaque site, il y aura une équipe lauréate: le verdict sera rendu en janvier 2010.

Comment envisagez-vous l'avenir des Jeunes-Rives ?

Le résultat du concours Europan sera un point de départ pour le nouveau projet qui doit voir le jour. Les autorités de la Ville, ainsi que la population auront la possibilité de participer à la mise en place de ce nouveau projet, afin d'obtenir un



large consensus. Une exposition sera également mise sur pied, début 2010. Elle permettra de faire connaître les résultats du concours Europan à la population. Ce sera l'occasion d'informer et de recueillir les réactions du public. En parallèle, nous avons également l'idée de créer un site Internet qui nous donnerait l'opportunité d'être en contact plus direct avec la population. Le nouveau projet devra ensuite faire l'objet de demandes de crédit auprès du Conseil général et se concrétisera dans les années suivantes.